

La loi valencienne sur l'égalité des personnes LGTBI (lesbiennes, gays, trans, bisexuels et intersexués), qui a été approuvée en novembre 2018, prévoit la mise en place d'un service public qui répond à la réalité et aux besoins de ce collectif et qui fait progresser la promotion de la défense de leurs droits et la lutte contre la discrimination dont ces personnes pourraient être victimes dans les domaines social, rural, culturel, du travail, de la santé et de l'éducation.

Tel est l'objectif avec lequel est né **ORIENTA, le bureau intégral LGTBI** de la Generalitat Valenciana, qui dispose initialement de bureaux dans les villes de València, Alacant et Castelló, et avec la prévision d'étendre leur présence dans d'autres communes, en plus de disposer de mécanismes pour la prise en charge non présenteielle.

La prise en charge par les **bureaux d'ORIENTA** est offerte par ses professionnels, à la fois dans les bureaux physiques du service et par prise en charge téléphonique ou par courriel.

Alacant

Avenida de Jaime II, 76 - local 6. 03004 Alacant.

Courriel : orienta_alc@cv.gva.es

Castelló

Calle Camino San José, 5 - bajo F. 12005 Castelló.

Courriel : orienta_cs@cv.gva.es

València

Calle Paco Sanz, 1, baix. 46017 València.

Courriel : orienta_vlc@cv.gva.es

Horaire:

Du lundi au vendredi de 10h à 14h.

Mardi, mercredi et jeudi de 16h à 19h.

Téléphone gratuit : 900 10 10 15



bureau intégral LGTBI



bureau intégral
LGTBI



QU'EST-CE QU'ORIENTA?

Il s'agit d'un service de conseil et de soutien aux personnes appartenant au collectif LGTBI, ainsi qu'à leurs familles et à leurs proches, qui nécessitent une prise en charge spécifique adaptée à leurs besoins.

Les bureaux, qui disposent de professionnels multidisciplinaires ayant une expérience de la réalité LGTBI, offrent également des informations et des conseils aux professionnels et aux administrations publiques qui en ont besoin.

SERVICES D'ORIENTA

Les bureaux d'ORIENTA sont un service public en accord avec des entités spécialisées qui offrent gratuitement les services suivants :

- Conseil psychologique, à la fois individuel et en couple ou en groupe
- Des itinéraires individualisés de prise en charge sociale, qui comprennent un accompagnement personnalisé.
- Soutien juridique pour les questions LGTBI (mariage, filiation, modification au registre de l'état civil pour les personnes trans).

- Prise en charge des enfants et des adolescents LGTBI, ainsi que de leurs familles.
- Orientation en matière d'emploi et d'éducation, notamment pour les personnes trans.
- Conseils aux migrants LGTBI sur les possibilités de régulariser leur situation et de faire une demande d'asile.
- Prise en charge et aide aux victimes de la violence intra-sexuelle (dans les couples de même sexe).
- Prise en charge et aide aux victimes de discrimination et de crimes haineux dus à la LGTBIphobie.

